

Contresens sur routes à chaussées séparées : Quelles mesures d'exploitation et d'information routière ?

Présentation du rapport exploratoire du CEREMA
Eric FLOCH – Dter Ouest

Problématique

- Accidents suite à contresens rares mais graves :
 - 1 % du nombre d'accidents
 - 4 % du nombre d'accidents mortels
- Sentiment d'incompréhension de l'opinion publique amplifié par une forte exposition médiatique
- Contresens est un événement routier sur lequel le gestionnaire doit prendre des mesures d'exploitation adaptées

Rennes

Il roule à contresens pendant près de 70 km entre Ploërmel et Rennes

Faits divers lundi 13 mai 2013



Un automobiliste sexagénaire a été intercepté sur le périphérique rennais, vers 5 h du matin, ce lundi... après avoir roulé à contresens pendant 70 km sur la RN24, entre Ploërmel et Rennes.

Ouest-France

France

Isère. À contresens sur l'A43 : 3 morts et 4 blessés

Faits divers lundi 26 août 2013



Trois personnes, dont un bébé de 20 jours, sont mortes après une collision avec une voiture qui circulait à contresens sur l'A43 en Isère.

Photo d'illustration : Marc Ollivier - archives Ouest-France

Tweet 1 +1 0 [print icon] [email icon]

Trois personnes ont été tuées et quatre autres blessées, dont trois grièvement, dans un accident de la circulation survenu sur l'A43, en Isère, dans la nuit de dimanche à lundi.

L'accident est survenu à hauteur de la commune de Vaulx-Milieu, entre Lyon et Grenoble, juste après 1 h, lundi matin.

Une Peugeot 408, avec une seule personne à son bord et roulant à contresens, est entrée en collision avec une Clio avec 6 personnes à son bord, circulant en direction de Chambéry.

Cadre de l'étude

- Axes de travail du programme d'actions de la Dtech ITM (ex SETRA) sur la lutte contre les prises à contresens :
 - Inspections des points de choix
 - Amélioration de la doctrine sur la conception des aires de repos et de service
 - Mesures d'information routière
- Champ de l'étude sur les mesures d'information étendu à l'exploitation routière (viabilité) :
 - État des lieux en France (DIR et SCA)
 - Recherche sur un pictogramme contresens
 - Constats et propositions de mesures
 - Suites à donner

Pratiques dans les DIR

- 11 DIR interrogées en 2013 (CIGT, District, CEI, SPT...)
- Peu d'éléments dans les mains courantes ou dans les PV de gendarmerie pour connaître le nombre exact de contresens et analyser le contexte (voie de circulation, temps de présence etc..) et les mesures prises
- Peu d'éléments sur le contenu du message diffusé par les radios partenaires (France Bleu)
- Application du guide de composition des messages PMV Dtech ITM (2014)
- Une attente forte et unanime d'éléments de doctrine, en particulier sur le contenu de l'intervention de viabilité

Pratiques dans les DIR

- **Messages PMV** : une certaine cohérence dans les stratégies d'affichage.
- Exemple de la DIR Centre Est :



*Exemple de message en cas de contresens **non avéré***



*Exemple de message en situation de contresens **avéré***

Pratiques dans les DIR

- **Mesures de viabilité** : aucune procédure formalisée pour un événement « contresens »
- Quelques constats, idées et interrogations sur les modes d'intervention :
 - Information systématique du CEI concerné par le CIGT
 - Mise en jeu de la sécurité des agents
 - Quelles consignes de conduite aux usagers ?
 - Dans quelle configuration intervenir ?
 - Gestionnaire seul ?
 - Forces de l'ordre seules ?
 - Gestionnaires et forces de l'ordre ?
 - Pour quoi faire ?
 - Levée de l'alerte « contresens » et désactivation des messages PMV (crédibilité de l'information aux usagers)
 - Interception du contrevenant ?
 - Sécurité et information des autres usagers ?
 - Avec quel matériel de signalisation ?
 - Véhicule de signalisation sur BAU et PMV ?
 - FLU pour bouchon mobile ?
 - Sur quelle chaussée ?

Pratiques dans les SCA

- Rapport ASFA (2005) complété par entretiens auprès de SCA (2013)
- Un déroulement des actions commun à toutes les SCA :
 - Réception de l'alerte
 - Mobilisation des acteurs
 - Information des usagers
 - Éviter l'accident
 - Levée de l'alerte

Pratiques dans les SCA

- Messages PMV : Application du guide de composition des messages PMV Dtech ITM (2014)



Illustration 109: Véhicule à contre-sens



Illustration 110: Véhicule à contre-sens

- Message diffusé sur radio dédiée 107,7 FM :
« Si vous circulez entre les échangeurs X et Y sur l'autoroute AXX en direction de ..., soyez très vigilants : un véhicule à contresens nous est signalé. Nous vous demandons la plus grande prudence si vous circulez dans cette zone. Redoublez de vigilance. »
- et message de sécurité en Traffic Announcement (TA)

Pratiques dans les SCA

- **Mesures de viabilité** : des pratiques variables d'une société à l'autre
- Le cantonnement : une pratique partagée
 - Fermeture des accès au réseau par barrières automatiques
 - Arrêt des usagers aux péages
 - Fermeture des tunnels
- Intervention sur le terrain : des différences d'approche
 - COFIROUTE :
 - Alerte des agents pour se mettre en sécurité (pas de stationnement en BAU)
 - Envoi d'un patrouilleur dans le même sens mais sur l'autre chaussée
 - AREA :
 - Envoi de 2 agents dans un véhicule d'intervention (voie de droite, PMV embarqué activé) à la rencontre du contrevenant
 - Consignes pour l'interception du contresens
- Levée de l'alerte : forces de l'ordre ou patrouille de sécurité

Recherche d'un pictogramme contresens

- Recherche d'une harmonisation au niveau européen : tests de compréhension dans le cadre du projet EasyWay



- Tests de compréhension jugés insuffisants

Constats

- Difficulté de tirer des enseignements fiables sur une typologie des contresens (origine, trajectoire, distance parcourue ...)
- Quelques situations communes :
 - Circulation du contrevenant sur sa voie de droite (voie de gauche)
 - Demi-tour en section courante sur bretelle sur une aire ou avant un péage
 - Passage sur l'autre chaussée après péage
 - Sortie par une bretelle d'entrée
 - Entrée par bretelle de sortie et contresens en section courante
 - Bretelle dans le bon sens et contresens en section courante

Constats

- Analyse du risque d'engagement de la responsabilité juridique du gestionnaire de voirie :
 - Statistiques d'occurrence faibles des contresens ne dispensent pas le gestionnaire de ses obligations en matière de sécurité
 - Risque judiciaire civil :
 - TA : pour défaut d'entretien normal de l'ouvrage (déficit d'information, de surveillance...)
 - Droit du travail : responsabilité de l'employeur pour faute inexcusable pour avoir exposé ses agents à un danger
 - Risque judiciaire pénal :
 - Responsabilité recherchée pour traitement défaillant du contresens et qualification pénale établie en fonction de la gravité des conséquences
- => Mise en place de procédures de prévention et de traitement des contresens

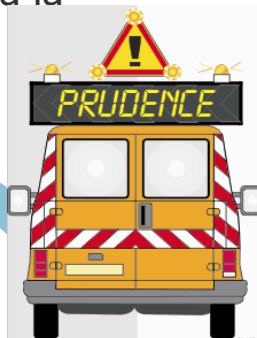
Propositions de mesures d'exploitation

- Principes :

- Événement aléatoire (VIII° partie IISR) : signalisation temporaire d'urgence mais les gestionnaires de voirie ne sont pas des services d'urgence
- Sécurité des usagers
- Sécurité des agents : pas d'exposition au risque
- Traçabilité des interventions dans une main courante d'exploitation

- Mesures :

- Procédure de cantonnement (valable pour les SCA)
- Message d'alerte aux équipes présentes sur le réseau et placement des agents en sécurité (derrière les glissières)
- Déclenchement d'une équipe d'intervention pour confirmer l'événement et lever l'alerte (circulation en voie de droite ? Sur BAU ?)
- Pas de tentative d'interception du véhicule à contresens, pas de bouchon mobile
- Utilisation de la signalisation lumineuse (FLR, FLU) pour fermeture au droit d'un diffuseur à la demande des forces de l'ordre
- Véhicule de signalisation en amont sur BAU avec message littéral activé (en complément ou à la place des PMV)



Suites à donner

- Développer la connaissance des contresens (origine sur le réseau non concédé, voie de circulation, vitesse pratiquée, trajectoire, distance parcourue ...)
- Renforcer la fiabilité des consignes aux usagers (feux de détresse, réduction de la vitesse, circulation en voie de droite, arrêt sur BAU, sortie sur aires...)
- Confirmer la cohérence des messages PMV en préconisant l'application du guide de composition des messages PMV
- Calibrer le message radio sur le réseau non concédé dans le cadre du partenariat France Bleu - DIR

Merci de votre attention